

Le projet départemental Jeunesse, des engagements dédiés à l'émancipation des jeunes landais

I – Les origines de la démarche « Les Jeunesses en avant »

Notre collectivité a toujours accordé une importance particulière aux champs concernant, de manière directe ou indirecte, les jeunes landais(e)s et leurs familles.

Dans un contexte économique plus favorable que celui que nous connaissons depuis plusieurs années, nous nous sommes engagés pour favoriser, au-delà de nos compétences obligatoires, l'accès du plus grand nombre de jeunes aux vacances et loisirs, aux sports, aux pratiques artistiques et à la culture afin d'assurer une éducation de qualité.

Aujourd'hui, si ces impératifs d'accès sont toujours d'actualité, le centre de gravité des politiques publiques de jeunesse s'est déplacé et le « devenir adulte » est l'enjeu principal et central de notre société.

Ce recentrage trouve son origine dans l'allongement de cet état temporaire que doit être la jeunesse, accompagné par le prolongement de l'indétermination après la sortie de « l'École » et la multiplication des statuts.

Le parcours vers le monde adulte, aujourd'hui chaotique, apparaît de plus en plus comme un bizutage social.

En effet, les jeunes sont les premières victimes de la crise actuelle et de ses corollaires.

Plus de 20% des 18/24 ans vivent sous le seuil de pauvreté. Le chômage des jeunes landais est supérieur à 10%.

Dans ce contexte de crise et de mutation, notre assemblée a acté de la double urgence à travailler ses politiques « jeunesse(s)» :

- une urgence économique et sociale, imposant de repenser la jeunesse à l'aune des bouleversements de la société,
- une autre, démocratique qui consiste à renforcer le rôle des jeunes comme acteurs du changement.

Conformément aux principes qui ont toujours guidé l'action du Département et au titre d'une décision prise par délibération n° H 4 lors de l'adoption du Budget Primitif 2011, nous avons mis en œuvre à une démarche visant à :

- actualiser et renforcer les interventions de la collectivité en direction des jeunes;
- identifier les parcours des jeunes landais et renforcer le dialogue avec eux, par la mise en place d'une consultation sur internet.

L'une des volontés affichées était de permettre la rencontre d'« experts », d'élus et de professionnels en charge de la jeunesse avec le plus grand nombre de personnes intéressées par ces questions sur les territoires, afin que chacun puisse s'exprimer sur les situations qui les concernent.

Ces rencontres ont nourri notre ambition de faire mieux, de préciser et cibler nos actions en faveur des jeunes et d'actualiser les politiques publiques les concernant en mobilisant conjointement l'expertise d'une institution publique, de ses partenaires et la capacité d'interpellation de sociétés coopératives ouvrières de production investies dans l'éducation populaire.

Ceci s'est concrétisé par la démarche « les jeunes en avant » initiée fin 2011.

Constats préalables

Des politiques marquées

Un 1^{er} état des lieux sommaire, réalisé en amont de la mise en œuvre de la démarche « les Jeunes en avant » a mis en exergue une action « jeunesse » départementale partagée entre d'une part le prisme scolaire, à partir de la compétence obligatoire « collèges » représentant plus de 50 M € par an ces dernières années, et d'autre part le champ de l'intervention sociale.

Ce constat se double d'une inclinaison familiale des dispositifs gérés par la Direction de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports du Conseil général, « emblématiques » sans être exclusifs de la politique « jeunesse » départementale.

Il en est ainsi par exemple des bourses départementales, des bons-vacances. Concernant les aides directes, plus de 2,2 M € concernent des aides versées aux familles (pour la scolarité, les loisirs notamment). 0,7 M €, dont 0,4 M € attribués en fonction du quotient familial, sont versés directement au jeune sans transiter par le filtre familial.

Des contre-exemples à cette tendance lourde existent. C'est le cas des « prêts d'honneur d'études », assimilables en partie à la « garantie jeune » actuellement déployée par le gouvernement.

C'est le cas également du Fonds d'Aides aux Jeunes et du Fonds d'Aides aux Jeunes Adultes, dispositifs d'accompagnement financiers à être déconnectés de la formation scolaire.

Le dispositif partenarial d'aide au projet « Landes Imaginations » (12-28 ans) repose également sur des principes de responsabilité des jeunes.

Des politiques ancrées dans le patrimoine landais

Grâce aux actions convergentes du Département et de ses partenaires depuis trente ans, notre territoire bénéficie en matière de politique jeunesse d'une dynamique positive. Si notre première motivation était de réaffirmer le cadre de l'action publique que nous avons construit; dans le contexte social actuel, notre cadre d'intervention préexistant devait être questionné pour répondre pleinement aux ambitions de l'Assemblée départementale et se devait d'être éprouvé pour être mieux renouvelé.

Il s'est alors rapidement imposé la nécessité de dépasser une politique « Jeunesse » et des approches basées uniquement sur les âges biologiques pour sortir des temps de scansion collective et **mieux prendre en compte les parcours individuels.**

Les aspirations des jeunes à entendre dès maintenant

Dans notre volonté d'accompagner et d'outiller les jeunes dans le contexte de la crise actuelle, nous avons également voulu travailler la question des valeurs.

Selon une enquête de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne menée en 2011 auprès de plus de 6 000 jeunes de 15 à 30 ans, ces derniers considèrent que « réussir sa vie », c'est « avoir des amis », « être amoureux », « avoir du temps libre ». Mais dans la société française disent ces mêmes sondés, « réussir sa vie », c'est d'abord « avoir de l'argent » et « faire une belle carrière ».

Cette même enquête faisait apparaître que 77 % des jeunes se déclarent optimistes sur leur avenir personnel, mais que seulement 26 % le sont « pour l'avenir de la France ».

Par ailleurs, le sentiment que la société dans laquelle les jeunes vivent ne leur donne pas la possibilité de montrer ce dont ils sont capables semble constituer une vraie spécificité française.

En France, plus de 50% des 18-30 ans estiment que la société ne leur permet pas de faire leurs preuves, soit 10 points de plus que les jeunes Portugais, seconds du classement. A l'inverse, entre 9% et 17% seulement des jeunes des pays scandinaves partagent ce constat. Cette question doit nous interpeller car elle pointe qu'au-delà des difficultés économiques, dans l'emploi, dans les conditions de vie, c'est toute la société française qui ne leur donne pas les moyens de s'exprimer, et qui, en un mot, ne leur fait pas de place.

Or, si nous appréhendons les jeunes, à leur mesure d'adulte en devenir, comme des citoyens dès aujourd'hui, ces éléments traduisent une remise en cause du contrat social basé sur la poursuite unique d'un enrichissement constant. Ce décalage nous impose d'en analyser les causes, les conséquences et doit être interrogé.

Dans une société où les discours sur la réussite sont prégnants alors que, dans le même temps, la structure socio-économique est marquée par un schéma de surqualification à l'embauche et de déqualification à l'emploi, le risque de déclassement (objectif et subjectif) est particulièrement grand. Les trentenaires à venir constitueront la 1^{ère} génération à connaître une situation plus défavorable que celle de leurs parents. Soyons certains que se forme ici, dans les difficultés des jeunes générations, un creuset pour le repli sur soi et les tentatives de division au sein de la société. Ces constats fondent notre investissement présent et à venir sur des champs comme celui de l'Economie Sociale et Solidaire, portant en eux à la fois la revendication d'une certaine qualité de vie et la préoccupation de ce que deviennent la société et le monde,

II – Un engagement fort pour une démarche ambitieuse

Le travail des SCOP aux côtés des élus et services du Département des Landes, au-delà de la volonté d'innover en matière de diagnostic « Jeunesse » témoigne aussi d'un positionnement fort de l'Assemblée

départementale estimant qu'une politique jeunesse dépasse la simple addition de dispositifs.

Dès le 14 janvier 2011, Olivier DOUARD, lors des vœux de l'Education Populaire a identifié les contours de notre démarche collective en définissant l'éducation populaire comme « *l'ensemble des démarches d'apprentissage et des réflexions critiques par lesquelles des citoyens et des citoyennes mènent collectivement des actions qui amènent à une prise de conscience, individuelle et collective, au sujet de leurs conditions de vie et de travail, et qui visent à court, moyen ou long terme une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu* ».

De nombreux temps d'échanges et de co-construction ont été organisés afin de susciter et de confronter les paroles à propos des parcours de jeunesse ; ainsi, de la fin de l'année 2011 au 1^{er} trimestre 2013, près d'un millier de personnes a été associé à travers :

- sur le terrain
 - 10 réunions publiques,
 - des temps de travail avec les partenaires du Département,
 - des animations publiques (Porteurs de Parole) à Mont-de-Marsan, Dax, Tarnos, au collège de Gabarret et au Lycée d'Aire sur l'Adour,
 - deux stages de formation en direction d'animateurs « jeunesse »,
 - la mise en place de 4 groupes de travail (Foyers de Jeunes Travailleurs, Prévention spécialisée, Plan pour l'Insertion et l'Emploi et Associations de jeunes),
 - trois séminaires avec les élus landais,
 - des temps de travail de la Commission Education et jeunesse du Conseil général, « élargie » aux autres Commissions directement concernées par la sphère « jeunesse » : solidarité, culture et patrimoine, environnement, TIC...
 - des initiatives accompagnées et estampillées « Jeunesses en avant » comme les « AOC » à Mont-de-Marsan en décembre 2012 autour de l'école.
- sur Internet
 - l'animation des réseaux sociaux autour des questions et de l'actualité « Jeunesse » ayant permis d'identifier les centres d'intérêts des jeunes landais,
 - une enquête en ligne, éloignée d'une enquête type INSEE, basée sur du récit.

Encart dédié à l'enquête - Eloigné d'une enquête type « INSEE » ; cet outil ambitieux a été conçu « *comme un lieu de recueil d'une parole incarnée permettant de questionner des éléments de politiques publiques : emploi, logement, santé, loisirs, culture (...). L'idée était ainsi de recueillir du vécu, des expériences stimulantes, des difficultés rencontrées dans les parcours de jeunesse. Une parole indispensable pour améliorer la compréhension de ce que vivent les landais(es)* (SCOP Le Vent Debout)».

Les thématiques de la consultation étaient issues du large travail de terrain effectué :

- *Les « cours » et moi*
- *L'éducation, la famille et moi*
- *Mon métier et moi*
- *Ma santé*
- *Mon Logement*
- *Les Loisirs et moi*

- *Mon département et moi*
- *La politique et moi*

Construit sur la base d'une implication progressive de la personne qui se lance dans le questionnaire, ce dernier repose sur un QCM très accessible, censé ouvrir et favoriser un récit plus personnel, tout en restant anonyme, sur des situations qui ont favorisé ou empêché l'émancipation des jeunes du territoire.

Il était possible de lire les autres réponses et ainsi d'alimenter sa propre réflexion. Dans ce sens, et comme l'ensemble de cette démarche « Les Jeunesses en avant », www.etrejeunes.landes.org se veut être un espace privilégié d'expression.

L'enquête menée par France 2 et le Monde à la fin de l'année 2013 « Génération Quoi ? » reposait sur les mêmes principes.

Près de 600 contributions réparties comme suit :

43% de moins de 17 ans

29% de 18/25 ans

10% de 26/30 ans

18% de plus de 30 ans

Répartition par sexe

56% de filles

42% de garçons

2% se déclarant autres

97% des contributeurs se sentent jeunes

L'engagement et les jeunes :

- la majorité des jeunes ayant répondu sont membres d'une association. Si cela confirme les chiffres de l'Observatoire de l'INJEP (37% des 18/29 ans), il convient de nuancer ce propos en précisant que les clubs sportifs représentant une part importante des adhésions, modérant le lien entre celles-ci et une démarche d'engagement.

- l'engagement augmente avec le niveau d'étude,

- la succession de séquences courtes au sein des parcours de jeunesse a une incidence sur les formes d'engagement qui se raccourcissent.

Au gré de cette importante démarche, les échanges, les expressions d'avis et d'opinions, la confrontation d'arguments contradictoires avec les participants ont dessiné les contours d'un ensemble de valeurs, de principes et de chantiers qui nous permettent d'envisager, pour le territoire, un projet de référence rénové.

Ainsi, la démarche a remis en avant l'attractivité de notre département et les enjeux polymorphes d'un développement maîtrisé et non subi. Cette aspiration, empreinte d'équité sociale et d'éthique environnementale, se retrouve dans les constats formulés par les jeunes landais. Parmi ceux-ci :

- la récurrence des difficultés d'orientation des jeunes : ceux-ci prônent une orientation choisie et pointent les contraintes imposées par la structure familiale, le système d'orientation et les « représentations » de la société.
- des freins aux initiatives et aux parcours de jeunes : dispositifs « jeunesse » parfois pénalisant sur les critères d'âge (25 à 30 ans) et sur les réorientations, redoublement, reprises d'étude ;

- un lien central avec le territoire :
Pour une part, les jeunes regrettent d'être contraints de le quitter pour se former ; certains éprouvent des difficultés pour revenir alors que parmi ceux-ci, nombreux sont ceux revenant s'y investir (ou souhaitant le faire) dans les domaines de l'Economie solidaire et sociale, l'Education au développement, dans une optique de transformation positive et dynamique du territoire.

Pour une autre part, le territoire ne dispose pas de l'offre de formation adéquate et l'économie de la mobilité est un frein fort pesant sur les solidarités familiales.

- un système établi sur la réussite, alors que « l'ascenseur social » est dégradé : reproductions sociales, situations de surqualification au recrutement,...

Le rapport complet des prestataires du Département intégrant le détail des constats identifiés est consultable sur le site Internet du Conseil général : www.landes.org

Il pointe le volontarisme du Conseil général, son action pour l'engagement des jeunes landais et la nature de ses relations avec ses réseaux, une ambition juste à maintenir et « aller au-delà ».

Le rapport met également en avant l'« ambition démocratique » de nombreuses actions et relève :

- un fort investissement financier sur les compétences légales : par exemple, 97 € / habitant dans le domaine des collèges contre 63 € de moyenne nationale ;
- l'existence actuelle des dispositifs permettant un engagement de jeunesse, par exemple : « Landes Imaginations » ;
- les relations avec les partenaires et le milieu associatif ;
- le fort soutien aux vacances et aux loisirs ;
- les cycles de réflexion sur la jeunesse et l'Éducation populaire ;
- la rareté d'un système de transport scolaire basé sur la gratuité ;
- l'intervention sur de nombreux champs concernant la jeunesse : éducation, culture, social, environnement,...

Le rapport ouvre également des pistes de réflexion, et notamment :

- les possibilités de favoriser les dynamiques des jeunes acteurs et d'améliorer le cadre démocratique d'outils tels le Conseil général des jeunes ;
- la nécessité de renforcer les espaces d'expression et d'échanges sur les questions de jeunesse, en interne et en externe. Ce dernier élément est issu du séminaire organisé avec les élu(e)s du Conseil général des Landes organisé le 16 octobre 2012.

Considérant l'ensemble de ces constats, exigeants quant au sens des actions à mener, conscients du temps nécessaire à l'élaboration d'un projet de

référence, partagé, intelligible et évolutif, nous avons donc parcouru l'ensemble de notre politique jeunesse en revenant sur ses fondements implicites pour lui donner une nouvelle impulsion.

Le fruit de ce travail est un projet départemental pour la jeunesse au cœur duquel nous entendons défendre, promouvoir et mettre en œuvre les solidarités, la citoyenneté et l'éducation partagée en gardant à l'esprit le discours de Jean JAURES au congrès syndical des instituteurs en 1905 :

« Les éducateurs du peuple ne feront une œuvre pleinement efficace que lorsqu'une philosophie politique et sociale règlera et animera leur effort d'éducation ».

III – Le Projet départemental Jeunesse – Des engagements dédiés à l'émancipation des jeunes landais

Le présent projet vise à aller au-delà de l'ambition actuelle et d'une approche essentiellement « familiale », ceci par un axe prioritaire et commun à l'ensemble des actions à mener : ***c'est en travaillant aux conditions de l'émancipation des jeunes landais que le Département pourra au mieux actualiser et renforcer ses politiques jeunesse.***

Il s'agit donc de favoriser l'émancipation des jeunes landais en travaillant au sein des **parcours de vie** sur :

- les contraintes et stimulations des espaces et institutions qui constituent les cadres d'évolution des jeunes,
- l'ensemble des processus par lesquels l'ensemble des acteurs s'approprient leur environnement,

Si elle renvoie à la notion d'accès, celle d'émancipation est plus large car mobilisant, au-delà des conditions objectives d'émancipation (logement, emploi, santé...), les conditions subjectives d'émancipation : confiance d'un tiers, sentiment d'accompagnement, importance du temps long, existence d'espace de parole, de rencontre, connaissance de soi.

Le « devenir adulte » est aujourd'hui de plus en plus chaotique.

Ces difficultés ancrent de trop grandes inégalités au sein d'une même génération dans un système scolaire dont il nous faut reconnaître les limites, élitiste et inégalitaire. Une fois le diplôme obtenu, l'accès à un emploi apparaît de plus en plus comme « un bizutage social », au cours duquel les inégalités intergénérationnelles explosent et durant lequel, via les stages, les CDD, l'intérim, les situations individuelles se dégradent. Les accès aux soins, à un logement, à la mobilité notamment deviennent ainsi plus difficiles que pendant la scolarité.

Les âges de la jeunesse sont bouleversés. Dès lors, afin d'intégrer les « nouvelles » séquences de la phase de transition entre *l'enfance* et *l'âge adulte*, la collectivité a décidé d'élargir son spectre « traditionnel » jusqu'à 30 ans. Le point de départ fixé à 11 ans correspond à l'entrée en 6^{ème}.

En termes de réponse publique, notre découpage, s'il doit rester souple, intègre trois âges :

- l'adolescence, largement dominée par les questions d'éducation, qu'elle soit scolaire, populaire ou partagée.

- la post-adolescence ; ce temps renvoie notamment à la poursuite de la formation initiale où l'individu « jongle » entre logement personnel et familial ; période de travail, saisonnier notamment, et recherche de travail ou de formation. Cet âge-là est déterminant en cela qu'il éprouve, par séquence et sur plusieurs années, différents attributs constitutifs de l'âge adulte (logement, travail...) et participant à l'émancipation. Il l'est également au regard de l'emprise du diplôme sur les parcours de vie.

- jeune adulte, indépendant économiquement mais pas encore engagé dans des responsabilités familiales. Notre intervention est ici moins prégnante, les enjeux moins marqués.

Le rôle des acteurs de jeunesse sur le territoire se situe aujourd'hui donc dans l'accompagnement des jeunes landais(es) au sein de ces âges dans les transitions progressives entre chacun, jusqu'à l'âge adulte.

Pour cela, deux lignes directrices : d'abord, orienter plus directement les aides vers les jeunes, afin notamment de renforcer dans le même temps une reconnaissance citoyenne. Il s'agit ensuite de revoir les mobilités en y instaurant de la souplesse, afin de permettre à la personne de « **choisir et rechoisir** » **ses parcours de vie**, ne serait-ce que pour faire face aux situations d'adaptation posées par la crise.

Pour notre collectivité départementale, il s'agit donc tout d'abord de **sécuriser les parcours de jeunesse** et « d'institutionnaliser » les étapes que nous estimons nécessaire à l'émancipation des jeunes landais en cela qu'elles tendent à développer les capacités des jeunes landais et leur « puissance d'agir ».

Cette posture de « solidarité » de la collectivité vis-à-vis des Landais présente l'intérêt d'être inscrite dans l'ADN de notre collectivité au regard de ses compétences obligatoires les plus identifiées et du volontarisme avec lequel nous les exerçons quotidiennement. Elle doit permettre également de favoriser les conditions objectives et subjectives de l'émancipation pointées dans le rapport « Jeunesses en avant ».

Nous avons ensuite vocation à **dynamiser** les parcours de jeunesse en favorisant le développement de champ innovant et porteur d'alternative sociale.

Cette autre face de la médaille renvoie quant à elle au volontarisme politique et aux innovations que porte plus particulièrement le Département des Landes (Opération « un collégien, un ordinateur portable », transports scolaires gratuits...).

Ceci implique de dépasser les dimensions sectorielles et de privilégier une approche transversale axée sur les parcours de jeunesse, le Département agissant pour favoriser :

- les parcours éducatifs réussis et épanouissants ;
- les parcours choisis des jeunes landais ;
- les parcours solidaires des jeunes landais ;

- la cohérence des politiques territoriales « jeunesse » ;

A - un parcours éducatif réussi et épanouissant tout au long de la vie

Cet axe de travail renvoie à la fois aux compétences obligatoires du Département, et à son cadre historique d'intervention en direction des jeunes landais et landaises. Notre réussite se mesure ici à l'aune de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

Le collège, lieu de vie

Ainsi, depuis que le législateur en a confié la responsabilité aux départements, le Conseil général des Landes a fait du « collège » l'une des pierres angulaires de sa politique éducative. L'Assemblée départementale s'est engagée dans un programme de construction et de rénovation des établissements. Celui-ci repose sur une ambition qualitative forte, au-delà de la nécessaire adaptation à la dynamique démographique landaise, de n'offrir aux jeunes élèves que des collèges à taille humaine (450 à 600 collégiens maximum) et répondant systématiquement au cadre HQE.

Entre 2004 et 2015, nous aurons construit 6 nouveaux collèges et deux autres établissements ouvriront d'ici à 2017-2020.

Parallèlement, en concertation avec les services de l'Education nationale, le Département promeut une organisation et la mobilisation de moyens au bénéfice de tous les élèves. En ce sens, la consolidation des régies sur les missions d'entretien, de maintenance et la restauration scolaire est exemplaire et résonne avec les efforts réalisés sur les Dotations Globales de Fonctionnement intégrant des dispositifs de régulation et d'accompagnements complémentaires.

Elément central des parcours de scolarité, a fortiori dans notre Département où plus de 90% des élèves sont demi-pensionnaires, la restauration fait l'objet d'une attention particulière destinée à assurer une qualité renforcée et un tarif unique de référence favorisant l'égalité des chances. Cet impératif est complété par des mesures d'accompagnement qualitatives favorisant les circuits courts dans le domaine de la nutrition et de l'hygiène, tout en maintenant un prix modéré.

L'exigence d'égalité de la collectivité se retrouve évidemment dans la défense d'un service public de transport scolaire gratuit pour les demi-pensionnaires. La poursuite de cet objectif est complété par la mise en place d'un dispositif de bourses départementales et d'allocations de transports pour les internes. Basé sur les ressources familiales, il a vocation à favoriser l'égalité des places.

Le collège, lieu d'éducation

En confiant cette compétence aux départements, le législateur a offert une formidable opportunité pour les territoires en cela que ces établissements publics constituent un creuset pour préparer leur avenir. Ainsi, le Département a très tôt considéré l'éducation au numérique comme un enjeu majeur. Depuis plus de dix ans, en concertation avec l'Education Nationale, l'opération « un collégien, un ordinateur portable » constitue l'un des poumons de la politique « jeunesse » du Département.

Etudiée nationalement, l'opération a d'une part tracé le sillon de l'innovation qui guide toujours aujourd'hui notre action et d'autre part, posé les jalons de nouvelles interventions au sein des établissements, en prenant appui sur la communauté éducative, des collèges notamment.

Le collège, lieu de culture et d'expression artistique

Ainsi, le Département s'est approprié l'obligation du 1% artistique en y adossant le principe de résidence d'artiste. Plus globalement, le Département favorise la culture sous toutes ses formes au sein des collèges.

A ce titre, la collectivité entend réaffirmer que l'éducation artistique et culturelle est un champ prioritaire des parcours de jeunesse qui nécessite une concentration des efforts de l'ensemble des partenaires.

En concertation avec l'Etat (Éducation nationale et Direction régionale des affaires culturelles), le Département met en œuvre depuis septembre 2013 un nouveau dispositif culturel, complémentaire des actions obligatoires qu'il mène auprès des collèges.

Intitulé « Culture en herbe », ce dispositif entend participer au développement sensible et intellectuel des collégiens en mobilisant et accompagnant les équipes éducatives des collèges, les acteurs culturels locaux autour de 2 axes : la pratique artistique et la rencontre avec les œuvres et les artistes pour mettre les collégiens landais au plus près de la création artistique.

« Culture en herbe », c'est l'invitation au sein d'un collège, d'un artiste ou d'une équipe artistique durant une année scolaire afin d'y mener un travail de création en forte proximité avec les collégiens et l'équipe pédagogique.

Tous les champs de la création artistique sont concernés : danse, théâtre, écriture, arts visuels, arts plastiques, musique.

La Culture scientifique, les découvertes

L'ensemble de ces jalons, reliés les uns aux autres dessinent un parcours favorable aux découvertes, aux activités d'observation et propice aux expérimentations concrètes. Cela impacte positivement les orientations futures de l'élève en l'outillant le mieux possible.

Nous savons néanmoins, a fortiori, dans un objectif d'émancipation des jeunes landais que l'école peut parfois être un espace vécu de façon contraignante. C'est en ce sens que nous participons à l'organisation et au financement des classes découvertes des collégiens. Plus qu'une « sortie », différentes d'une « colo », les classes découvertes permettent la mise en œuvre de pédagogies différentes en facilitant des méthodes d'éducation de proximité. En offrant de nouveaux prismes à la relation entre les élèves et les professeurs, elles constituent un « temps » important dans les parcours éducatifs.

Nouvelle mesure DM 1- 2014 – rapport n° H 2

Le Département des Landes met en œuvre depuis plusieurs années un programme de promotion de la culture scientifique, qui se concrétise au titre d'un conventionnement avec Lacq Odyssée dans les établissements scolaires et plus particulièrement les collèges (cf rapport n° H 2 du BP 2014), et par un soutien à l'opération « la Fête de la Science » conduite par le centre régional de Culture Technique et Scientifique « Cap Sciences ».

Il s'agit de prolonger cette action par deux partenariats :

- un nouveau partenariat avec Lacq Odyssée pour la mise en place d'une démarche éducative globale articulée sur la production de mini-fusées dans plusieurs établissements, en appui des professeurs de technologies et physique*
- un partenariat avec « Les petits débrouillards » pour la mise en place d'un « science tour » : dispositif itinérant et numérique constitué de bus et de différents outils pédagogiques permettant de rendre les sciences accessibles à tous à partir de 8 ans.*

La nécessité d'innover

Ce cadre éducatif construit autour du collège constitue un socle solide, équitable et dynamique pour les parcours de jeunesse dans les Landes participant ainsi à la qualité de la vie dans notre département. Ce patrimoine, matériel et immatériel, nécessite de poursuivre incessamment les réflexions qui y sont liées. Entendant l'avertissement de Ferdinand BUISSON prévenant que « *demain découvrira toujours les lacunes d'hier* », le Département mène une réflexion sur le collège du Futur.

Considérant qu'en la matière, les avis les plus pertinents sont ceux des collégiens eux-mêmes, le Département appuie sa démarche sur le Conseil général des Jeunes pour identifier les perspectives d'innovation.

Accompagner les acteurs du 1^{er} degré

L'articulation des politiques éducatives et des politiques de jeunesse constitue un enjeu central de l'accompagnement des citoyens vers l'émancipation.

Afin de bien préparer l'arrivée au collège, le Département soutient les efforts des communes et de leurs groupements en faveur des élèves des écoles maternelles et primaires en attribuant des aides pour les constructions scolaires du 1^{er} degré. Plus d'une centaine de projets ont été accompagnés ces dernières années. Conformément aux principes de son action différenciée et dans la limite des compétences des communes, le Département souhaite faire œuvre de cohérence entre ces deux niveaux d'éducation. Le Département participe ainsi à un partenariat avec les communes et l'ALPI pour donner une seconde vie aux ordinateurs de l'opération "un collégien, un ordinateur portable", permettant de déployer 1 500 ordinateurs dans 280 écoles de 140 communes.

Si la mise en place de la réforme des rythmes scolaires représente une opportunité d'interroger la contribution de tous les acteurs d'un territoire à l'Éducation des jeunes, cette modification nécessite d'assurer simultanément l'organisation des activités périscolaires, les relations avec les structures associatives, l'adaptation de la restauration et l'ingénierie relative à l'élaboration du projet éducatif territorial (PEDT).

Ce travail d'articulation doit clarifier les attentes, identifier les besoins et postures de chacun pour concevoir et organiser une offre de services adéquate et efficace. Il nécessite aussi de bien connaître le territoire, ses ressources et ses contraintes.

Le Département a apporté une première contribution décisive en maintenant la gratuité des transports scolaires et associant les territoires aux changements induits par la réforme des rythmes.

En ce qui concerne le diagnostic sur la base duquel doit être élaboré le projet éducatif territorial, celui-ci doit être issu d'une combinaison de points de vue permettant la superposition la plus grande des différents territoires éducatifs ; celui de l'Éducation nationale bordé par les grands principes de l'École républicaine, et celui des collectivités, de leurs partenaires et de leurs habitants ; mobilisant des stratégies politiques spécifiques.

Nouvelle mesure DM 1- 2014 – rapport n° H 2

Afin de favoriser des démarches de qualité, dont les effets positifs impacteront directement les compétences obligatoires du Département, nous accompagnerons les communes ou les communautés de communes et d'agglomération dans la réalisation d'une évaluation des PEDT existants, s'inscrivant dans une volonté d'amélioration du projet éducatif.

La nécessité de l'éducation partagée

La démarche des « Jeunesses en avant » et notamment la consultation a réaffirmé que nos efforts seraient vains s'ils n'étaient pas accompagnés par le même engagement en direction de l'éducation populaire et du sport.

Dans son ambition, la Loi de Refondation de l'École a ainsi concrétisé les démarches partenariales nouées sur les territoires depuis de nombreuses années au travers de l'action des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public et des contrats éducatifs locaux. Les accueils de loisirs et les séjours de vacances y occupent aujourd'hui une place prépondérante.

Dès les premières lois de décentralisation, considérant l'importance des séjours collectifs et de leur plus-value sociale, le Département s'est engagé pour favoriser l'accès à ces temps de loisirs qu'ils soient avec ou sans hébergement. Ils constituent une offre qui favorisent l'éducation, la mixité, le vivre ensemble et l'émancipation. En période de crise économique, adossés à une politique d'aides aux familles et aux organisateurs comme c'est le cas dans les Landes par notre intermédiaire et celui de la CAF et de la MSA, les accueils collectifs de mineurs forment également un rempart contre l'exclusion et permettent d'assurer les loisirs et les vacances de milliers de jeunes et d'enfants lorsque la famille n'est plus en mesure de partir.

Le Département apporte donc une aide aux structures pour l'accueil des enfants et une aide directe aux familles pour les départs en séjours de vacances. Afin de favoriser une offre complète et surtout accessible à tous, il accompagne également les organisateurs en subventionnant leur fonctionnement d'une part et d'autre part en co-élaborant avec ces derniers, la CAF, la MSA et les services de l'Etat réunis dans une commission "Vacances", les interventions à mettre en œuvre.

Le Département accorde ainsi des aides "complémentaires" destinées à permettre aux organisateurs de déployer une offre adaptée aux ambitions partagées par l'ensemble des partenaires aux niveaux éducatif, pédagogique et social.

Par exemple, les séjours "petite enfance" nécessitant un encadrement renforcé bénéficient d'un soutien financier complémentaire. Les séjours "longs", considérant leur plus-value sociale, sont également aidés afin de limiter l'impact de la durée sur le prix du séjour. Des réflexions sont en cours à propos des séjours permettant la découverte du patrimoine landais.

Pour cela, près de 2 M € sont ainsi mobilisés chaque année. Or, la dernière enquête de l'Observatoire des vacances et loisirs des enfants et des jeunes l'a bien montré. Le principal obstacle au départ en colonies de vacances est économique. Les aides au départ sont donc déterminantes et cela est régulièrement constaté dans les Landes par les familles ou les acteurs et institutions intervenant dans ce champ. Plus de 3 000 bons-vacances sont distribués chaque année.

Au-delà des dispositifs et des financements, le Département est dans une constante recherche de "coopérations créatives". Ce schéma de collaboration vertueux a permis la mise en place de démarches innovantes, portées depuis plusieurs années par les associations et les institutions (CAF, Services de l'Etat et Département). Le Département participe à une cellule dédiée à l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les accueils collectifs de mineurs. Un catalogue présentant l'offre de séjours proposée par les associations de jeunesse et d'éducation populaire est également édité sous l'égide de la Jeunesse au Plein Air à 25 000 exemplaires.

Alors que l'on constate que plus d'un quart des parents regrettent que leur enfant ne soit pas parti en "colonies" et que, outre le frein économique évoqué, évidemment majeur, l'un des principaux obstacle est lié à l'enfant lui-même, soit parce qu'ils le considèrent « trop jeune » pour partir, soit parce « qu'il n'en a pas envie » ; la relation de proximité construite par le Département avec les organisateurs landais est primordiale pour les familles au sein de laquelle les parents et les enfants trouvent des repères, de l'« information » et de la « confiance ».

Notre action est amenée à évoluer et à prendre en compte ce qui constitue le point aveugle des études relatives aux départs en colonie de vacances et le corollaire du frein économique, à savoir le blocage psychologique. Dans les Landes, il a ainsi été constaté que certaines familles n'inscrivaient pas leurs enfants en colonies de vacances alors même que la combinaison des différentes interventions publiques et associatives permettait d'atteindre la gratuité.

Outre la problématique d'information liée à ces aides, il y a certainement une réflexion à l'œuvre au sein des familles, une hiérarchisation des priorités les conduisant à penser que les colonies de vacances ne les concernent pas.

Nos politiques d'aides aux familles doivent donc prendre en compte cet écueil en renforçant la communication, l'information et en taraudant les représentations à l'origine de ces comportements. Les vacances doivent constituer un droit pour tous les enfants et non un luxe amplifiant les inégalités sociales. En ce sens, il est primordial d'être vigilant à l'écart pouvant naître entre les différentes offres de séjours collectifs.

Le Sport pour tous

Le sport participe à l'émancipation et à la prise de confiance en soi.

Les Landes sont le 2^{ème} département le plus sportif avec, comme l'a confirmé la récente enquête du Ministère des Sports, un landais sur trois titulaire d'une licence sportive. Au-delà de ce volume de pratiquants, il est important de souligner que plus de 60 disciplines sont représentées par des comités départementaux. Il s'agit donc d'un fait social prédominant sur notre territoire.

Depuis longtemps, le Département des Landes s'est et a investi pour le développement du sport avec comme matrice la volonté d'intervenir sur tous les rouages de nature à permettre, au plus grand nombre, l'accès à une pratique sportive de qualité et épanouissante. En partenariat avec le mouvement sportif, le Département déploie ainsi des interventions en direction des éducateurs bénévoles et professionnels pour faciliter leurs formations et leur emploi. En raison de la vitrine qu'il représente et du dynamisme qu'il porte, le sport de haut niveau, qu'il soit amateur ou professionnel, individuel ou collectif comme aujourd'hui, est également soutenu par l'Assemblée départementale.

Enfin, les presque 500 écoles de sports landaises constituent le cœur de la politique sportive départementale. L'investissement du Département au travers de ce dispositif représente une aide d'environ 26 € par licencié. Cet effort important qui s'élève à près d'1 M€ chaque année s'explique par le fait que notre assemblée estime que le sport joue un rôle central dans la vie de chacun.

Le Service Sports Intégration et Développement (SSID), créé en 2003, constitue une autre illustration forte de cet engagement : un service unique en son genre sur le territoire national, qui témoigne de la volonté du Conseil général des Landes de favoriser la participation des personnes handicapées à la vie sociale, notamment au travers du sport, conçu comme support et médiation de développement et d'épanouissement personnel.

Favoriser les pratiques culturelles

A l'instar des dynamiques impulsées au sein des établissements scolaires dont « Culture en herbe » est la figure de proue, le Département porte une politique forte d'éducation artistique et culturelle sur les temps de loisirs. La question de l'accès à la culture et aux pratiques y est centrale et fait écho à de multiples défis sociétaux actuels parmi lesquels la compensation des inégalités territoriales et l'appréhension du nouvel espace des possibles qu'offrent les rencontres de la culture avec le numérique.

Comme pour l'ensemble des domaines que nous estimons indispensables, l'Assemblée départementale assure le déplacement des jeunes landais sur des actions culturelles. Chaque année, plus de 45 000 élèves du primaire et des collèges accèdent ainsi à une offre de qualité, avec l'appui des partenaires du Département.

Dans notre volonté de favoriser la diffusion culturelle et artistique, ce soutien aux acteurs culturels qui mettent en œuvre auprès des jeunes publics, des missions d'éducation artistique, de médiation et d'encouragement aux pratiques culturelles nous permet de veiller à une répartition et à un accès équitable de l'offre culturelle sur le territoire.

S'il amène les jeunes aux pratiques culturelles, le Département entend également, au-delà de toute injonction, les y faire venir « par eux-mêmes ». Cela passe par un maillage territorial d'équipements dédiés. Ainsi, la Médiathèque Départementale des Landes, via les 16 médiathèques, 49 bibliothèques relais et 70 points lecture qui composent son réseau, organise des actions visant à sensibiliser tous les publics.

Premier département français à doter ses collégiens d'un ordinateur portable, les Landes continuent d'innover sur le terrain numérique avec « Medialandes ». Aujourd'hui, les 35 000 usagers des 120 bibliothèques publiques landaises bénéficient d'un bouquet de services culturels en ligne entièrement gratuit : films à la demande, musique en streaming, presse magazine, e-books, ressources encyclopédiques.

C'est la première fois au plan national qu'une médiathèque départementale offre ce niveau de service à l'échelle d'un département et fédère l'ensemble des bibliothèques d'un territoire autour d'une plate-forme unique. En écho aux démarches initiées au sein des établissements scolaires et en partenariat avec l'Agence Landaise pour l'Informatique, nous menons une réflexion sur les prolongements pédagogiques qu'elle pourrait connaître.

Dans un souci constant d'équité territoriale et d'accès à une offre de qualité, le Département accompagne également les collectivités locales dans leur réflexion autour des équipements culturels : salles de spectacles ou de cinéma.

Un patrimoine à faire connaître

« Les Jeunesses en avant » ont rappelé avec force l'attachement des jeunes landais à leurs territoires. Fait remarquable, lorsque l'on compare avec d'autres départements, ils sont nombreux à se définir en mettant en avant une identité landaise. Il s'agit d'un atout qu'il nous faut préserver. Pour cela, l'Abbaye d'Arthous et le Musée départemental de Samadet représentent un outil puissant.

Par ailleurs, les Archives départementales ont pour mission la collecte, le classement, la conservation et la communication des documents produits ou reçus, le Département se mobilise, au-delà de ses obligations légales à travers une politique de valorisation incitant à l'utilisation de ces ressources et en facilitant l'accès. Expositions, conférences, publications sont autant d'activités éducatives destinées aux élèves du primaire comme du secondaire. Près de 3 000 élèves en bénéficient chaque année.

La santé comme moteur des parcours

La santé des jeunes constitue un enjeu transversal de la démarche jeunesse du Département en cela qu'elle est un élément indispensable au bon déroulement des parcours de jeunesse.

Outre le soutien aux acteurs de l'éducation et de la promotion de la santé ; au travers de la gestion des collèges et de l'action sociale, le Département est un acteur majeur de l'action publique de la santé. Dans le même temps, ces

dernières années, l'éducation à la santé à l'école a fait l'objet d'importantes clarifications.

S'appuyant sur ce cadre, le Département, accompagné par le SDIS, expérimente depuis l'année 2013/2014 une démarche de sensibilisation à la réanimation cardio-pulmonaire au sein des collèges. Au-delà de l'objectif de former une cohorte de collégiens à l'utilisation de défibrillateurs automatisés, il s'agit de responsabiliser les jeunes landais et de les rendre acteurs d'une politique publique de santé.

Au cœur de la prévention à destination des jeunes, le Département a mis en place sur l'ensemble du territoire des Centres de Planification et d'Education Familiale (CPEF) ; lieux d'accueil, d'écoute, d'information et de consultation médicale pour tout ce qui concerne la sexualité, la contraception, les Infections Sexuellement Transmissibles (IST), les Interruptions Volontaires de Grossesse (IVG) et plus globalement la vie affective et relationnelle. Les CPEF mènent une action essentielle auprès des jeunes landaises et landais en termes notamment d'accès aux moyens de contraception. Plus de 2 200 personnes y sont accueillies et plus de 3 600 scolaires ont bénéficié de séances d'information. Ce volume, adossé aux travaux de l'Observatoire départemental « Sexualité et contraception », participe concrètement à une meilleure compréhension des perceptions et comportements de santé des jeunes et vient répondre à des enjeux de santé publique, d'éducation et de prévention mais aussi d'information et de formation.

B - les parcours choisis des jeunes landais

Au cours de notre démarche, l'orientation est évidemment apparue comme un enjeu central des parcours de jeunesse. Les contributions ont mis en avant l'importance d'une orientation choisie et ont pointé les contraintes imposées par la structure familiale, le système d'orientation et les représentations de la société.

Au-delà de ce qui peut apparaître comme un lieu commun, il nous faut bien entendre deux revendications. La première consiste à choisir son parcours. Les jeunes actuelles constituent la première cohorte à s'être socialisée autour du choix des études et de leur démocratisation. A ce titre, les jeunes revendiquent de pouvoir procéder à des choix de vie en rapport avec leur formation. Or, cette légitime aspiration est contrainte par la crise économique. Le choix de la formation en question est lui-même contraint comme nous l'avons évoqué précédemment.

La seconde revendication est de pouvoir re-choisir. Dans le cadre du cycle de conférences « Jeunesse et Education Populaire », François DUBET a pointé avec force que « *la France est un des pays où l'emprise des diplômes sur l'emploi est le plus fort. S'il est probable que l'école porte des jugements assez objectifs, le fait qu'il y ait une emprise des diplômes très forte a quelque chose de dramatique car les français sont convaincus que le destin social est fixé par le niveau scolaire qu'ils auront à 17 ans.* ». Cette fixation est renforcée par le fait que les premières années de carrière conditionnent très largement l'ensemble du parcours professionnel.

Notre objectif ici est donc de permettre tous les choix d'orientation. Il s'agit de la matrice de nos interventions consistant à favoriser les parcours d'orientation, prolongements directs des parcours éducatifs.

Et la démarche « Les jeunes en avant » doit renforcer l'action actuelle du Département dont la cohérence repose sur, outre les compétences obligatoires liées au collège et mobilisées dans la construction des parcours éducatifs, la combinaison :

- d'aides et d'accompagnement individuels,
- d'interventions structurelles en direction des acteurs de l'orientation et de l'enseignement supérieur,
- la mobilisation d'une ingénierie complémentaire dans le domaine de l'orientation et de l'information des jeunes, axée sur la reconnaissance et la prise en compte des compétences acquises dans un cadre non formel.

Des aides et des accompagnements individuels

La prise en compte des parcours nécessite d'être au plus proche des besoins des jeunes, de favoriser la construction des parcours et d'en faciliter le déroulement. Pour cela, le Département finance notamment deux structures : la Mission Locale et le CIO.

En assurant une mission d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes landaises et landais de 16 à 25 ans dans leur démarche d'insertion, la Mission Locale des Landes joue un rôle pivot dans l'accompagnement des jeunes landais vers l'insertion. Chaque année, elle accompagne près de 5 000 jeunes.

L'objectif principal est de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de ces jeunes, en leur apportant des réponses individualisées selon leurs besoins et leurs difficultés. Cela nécessite la mise en œuvre de différents types de service :

- l'intervention à caractère social pour agir sur le logement, la mobilité, la santé et les dettes;
- l'accompagnement vers l'emploi pour développer un projet professionnel, des actions d'accompagnement à l'emploi et des bilans sur la situation des jeunes;
- l'accompagnement à la formation pour orienter vers des formations, vers des prestations de bilan, ou encore accompagner vers l'alternance.

Si nous avons fait le choix d'une appréhension la plus large possible des jeunes dépassant les âges « biologiques », les 16-25 ans constituent une cible fortement touchée par la précarité. Les problématiques de mobilité, de logement, d'environnement social et familial contribuent à rendre encore plus difficile l'accès des jeunes à l'emploi. Dans ce contexte, la Mission Locale des Landes assure un rôle essentiel comme en témoigne l'augmentation récente de son activité d'accueil.

Le Centre d'Information et d'Orientation, quant à lui, informe sur les formations et les métiers. Financé par le Département (au titre d'un Décret de 1955) et géré par l'Education Nationale, le CIO de Mont-de-Marsan dispose d'antennes à Parentis-en-Born et Aire-sur-l'Adour au sein desquelles, tous les publics, au-delà des scolaires sont accueillis. Ces sites complètent le périmètre couvert par le CIO de Dax et relèvent complètement de l'Etat.

Nouvelle mesure DM 1- 2014 – rapport n° H 2

En écho à la nécessité d'appréhender les parcours de jeunesse au-delà du seul prisme scolaire, le nouveau dispositif permettra de soutenir les communes (et groupements de communes compétents) et associations, dans leurs efforts d'amélioration des outils dédiés à la jeunesse, et plus particulièrement ceux labellisés « Point information jeunesse » et « Bureau Information Jeunesse ».

Cohérente avec les enjeux relatifs à l'information et l'orientation des jeunes, dont la prégnance renvoie aux « parcours choisis », axe fort du projet jeunesse, cette action vient compléter nos interventions pour les constructions scolaires du premier degré et donc s'inscrit dans notre politique globale pour un meilleur aménagement de l'espace départemental.

Des aides individuelles adaptés à tous les parcours...

... étudiants

Lors du lancement des « Jeunesses en avant », conscient des enjeux en termes de reconnaissance citoyenne, nous partagions la conviction de renforcer la directivité des aides. A l'issue des deux années de démarche et de consultation, un nouvel enjeu, complémentaire, est apparu, celui d'instaurer de la souplesse.

Nouvelle mesure DM 1-2014 – rapport n° H 2

Pour répondre à ce défi, nous faisons le choix de renforcer, d'assouplir et d'élargir le principe du Prêt d'Honneur d'Etudes. Au-delà de sa « directivité », le système du prêt a le mérite d'instaurer une relation entre la collectivité et les jeunes bénéficiaires, par laquelle nous échangeons du présent, une somme d'argent pour déclencher ou faciliter les parcours, contre du futur, à savoir une insertion professionnelle réussie, en adéquation avec une formation choisie et rendue accessible.

Afin de renforcer ce dispositif, les limites d'âge ont ainsi été supprimées, en même temps que les conditions d'inéligibilité liées aux redoublements et au changement d'orientation.

*En cela, nous installons au cœur de notre politique jeunesse, un **véritable droit à l'erreur.***

Parallèlement, le contexte de fort chômage impose d'offrir la possibilité aux étudiants de diversifier leur parcours en le complétant par une expérience internationale. Depuis de nombreuses années, nous accompagnons les jeunes landais dans leur projet ERASMUS. L'impact de ce programme sur les apprentissages n'est plus à démontrer. Ainsi, outre la communication dans une langue étrangère, les compétences interculturelles et l'esprit d'initiative et d'entreprise sont les aptitudes les plus développées lors de ces parcours. Il nous appartient d'y participer.

... scolaires

A la mesure de l'attention que nous accordons à « l'artisanat et aux métiers », l'apprentissage constitue un axe important de notre politique jeunesse. Dans notre volonté de la renforcer et de la moderniser, le Prêt d'Honneur est ainsi rendu accessible aux apprentis, en complément des primes d'entrée en apprentissage.

... et professionnels

En complément, il nous faut appréhender les parcours de jeunesse au-delà du seul cadre scolaire, afin de desserrer le goulot d'étranglement de l'insertion à l'issue des études. Notre ambition vis-à-vis des possibilités d'orientation offertes aux jeunes landais intègre cet impératif.

L'accroissement quantitatif de l'emploi salarié au sein des clubs sportifs, structures traditionnellement animées par le bénévolat, traduit la banalisation de l'encadrement professionnel des activités physiques et sportives. Dans cette perspective, le secteur sportif apparaît porteur en termes d'emploi et contribue aussi à lutter contre le chômage des jeunes.

Dans le cadre d'un dispositif « Profession Sport Landes », le Département finance les formations d'éducateur sportif professionnel dont le taux d'insertion dans l'emploi approche les 90%.

Nouvelle mesure BP 2014 – rapport n° H 5

En cohérence avec les besoins de mutualisation induits par la réforme des rythmes scolaires, une réflexion est en cours pour élargir le dispositif « Profession Sport Landes » (groupement d'employeurs, aide à la gestion administrative) aux activités de loisirs.

L'Assemblée Générale de « Profession Sport Landes » a, lors de sa réunion du 28 avril 2014, validé le principe de cette élargissement.

Aussi, notre collectivité s'est fortement engagée sur le dispositif national « emplois d'avenir », en employant elle-même 23 jeunes et en accompagnant 61 associations et bailleurs sociaux recrutant des emplois d'avenir.

Dans les Landes, ce dispositif qui constitue un tremplin vers l'emploi bénéficie aujourd'hui à près de 417 jeunes.

Développer une offre de formation dans les Landes

Notre système d'aides individuelles a vocation, indispensable, d'éviter que la poursuite des études soit freinée par les difficultés économiques et ainsi à permettre aux jeunes landais de se former, notamment pour ce qui concerne l'enseignement supérieur en dehors de notre département dépourvu de pôle universitaire. Cet éloignement des solidarités familiales peut décupler le coût des études et peut conduire soit à l'impossibilité de poursuivre le cursus désiré, soit à ne même pas l'envisager.

L'engagement que nous maintenons depuis désormais 20 ans est d'assurer la présence dans le département d'une offre de formation attractive et dynamique.

L'enseignement supérieur connaît depuis 2005 de nombreuses mutations (création de l'Agence Nationale de la Recherche, vote de la Loi « Autonomie des Universités », mise en place des Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur). Ce mouvement a directement impacté la configuration de notre territoire et les pôles universitaires de Pau et de Bordeaux. Ainsi, à l'occasion de l'élaboration du « Schéma régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation », quatre axes ont été identifiés :

- structurer la recherche,
- consolider le développement industriel en favorisant le rapprochement entre les entreprises et les laboratoires de recherche,
- réussir un développement équilibré des territoires,
- favoriser la réussite et l'épanouissement de chacun.

Ces axes correspondent aux objectifs que nous poursuivons en direction des trois départements de l'I.U.T. de Mont-de-Marsan (Université de Pau et des Pays de l'Adour), de la nouvelle E.S.P.E (Université de Bordeaux IV) et de l'Institut du Thermalisme à Dax (Université de Bordeaux).

Les cursus proposés par ces établissements bénéficient d'une grande lisibilité et d'une identité forte. En résonance avec le tissu économique du département, ils offrent enfin un taux d'insertion dans l'emploi parmi les plus importants d'Aquitaine.

Les partenariats fondés avec les universités aquitaines reposent sur cette exigence de cohérence et de qualité. En ce sens, nous nous investissons dans la recherche en attribuant des allocations aux dites universités à l'attention des doctorants rattachés aux laboratoires des sites universitaires landais.

Cette présence dans un secteur a priori éloigné de nos compétences obligatoires est un élément central du dynamisme de l'enseignement supérieur dans les Landes alors que les effectifs étudiants représentent seulement 2% de la cohorte en Aquitaine.

Nos collaborations intègrent également notre volonté de favoriser la formation tout au long de la vie et cette possibilité de « re-choisir » par l'intermédiaire de diplômes d'universités accessibles aux professionnels et de cursus alternatifs comme la capacité en Droit animée par l'Université Populaire des Landes en partenariat avec l'Université de Pau.

Le positionnement d'une offre de formation accessible et attractive passe également par l'offre de formation professionnelle. La mise en place de l'Académie du Surf à Soustons et la gestion de l'établissement par le CREPS Bordeaux-Aquitaine répondent à cet objectif en permettant de déployer sur les Landes mais également sur le sud de l'Aquitaine un vaste service public de formation vers les métiers d'éducateur sportif (surf, natation, activités physiques pour tous, rugby). Là encore, le lien avec le territoire guide notre action.

Notre politique sur les parcours d'orientation doit réussir la gageure d'offrir un cadre accessible pour le plus grand nombre et suffisamment vaste donc pour que chacun ait la possibilité de choisir, à plusieurs reprises si besoin est, sans que le contexte économique et social dans lequel il vit contraignent ses choix.

Sécuriser les parcours

L'efficacité de ce cadre nous impose, dans notre volonté de sécuriser les parcours, de mettre en place des garde-fous pour éviter que les jeunes en difficulté ne sortent définitivement de ce cadre. Deux outils forment ce filet de sécurité :

Le fonds d'aide aux jeunes

Destiné à des jeunes âgés de 16 à 25 ans en grande difficulté, sans ressources ou avec des ressources très faibles et inscrits dans un parcours d'insertion ou de formation professionnelle, il favorise l'insertion sociale ou professionnelle de ces jeunes et si nécessaire les aide à faire face à des besoins urgents grâce à des aides temporaires.

Ils existe 2 types d'aide dans le cadre du Fonds d'aide aux jeunes :

- les aides relevant strictement du Fonds et dont le montant varie selon la situation et le projet de chaque jeune. Les aides accordées concernent en premier lieu le transport, viennent ensuite la formation et l'alimentaire.
- les aides relatives au logement qui sont de plusieurs types: aide à l'installation, aide au maintien dans le logement dans le cadre des impayés de loyer ou aide à la prise en charge des énergies.

Le Fonds d'Aide aux Jeunes apparaît donc comme un outil indispensable pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle mais surtout pour lutter contre l'exclusion des jeunes landais.

La prévention spécialisée

Ce dispositif récemment redéfini à travers le Plan Départemental de Prévention spécialisée, s'est concrétisé par la signature de deux conventions partenariales (l'une avec les communes de Dax et Saint-Paul-les-Dax et l'autre avec les communes de Mont-de-Marsan et Saint-Pierre-du-Mont) définissant précisément les missions de la prévention spécialisée, les publics ciblés, ainsi que les zones géographiques d'intervention.

La mise en œuvre repose d'une part sur un fort partenariat afin que les différents acteurs coordonnent leurs actions et d'autre part sur le rapprochement, sur ces territoires, entre les champs de l'intervention sociale et ceux de l'éducation populaire. Cette redéfinition du Plan Départemental de Prévention spécialisée menée par le Conseil général, est une étape primordiale afin d'adapter les pratiques de la prévention spécialisée aux évolutions de la société.

Concrètement, le Plan Départemental de Prévention spécialisée permet à des jeunes de 15 à 27 ans d'être accompagnés dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle grâce à l'action des éducateurs de prévention spécialisée. L'objectif étant de s'adapter à l'évolution du profil des jeunes, de leur demande et donc de leur parcours.

Ainsi, nous avons également voulu nous engager avec la Mission Locale, afin de mener une expérimentation, mise en œuvre à partir d'octobre 2012 et visant le co-accompagnement de certains jeunes en difficultés plurielles, par l'apport conjoint des compétences des conseillers jeunes de la Mission Locale et d'un éducateur de l'équipe de prévention de rue.

L'apprentissage et les métiers

Conformément à notre objectif de dynamiser les parcours des jeunes landais, il nous appartient également d'accorder une attention particulière à la diversité des parcours.

C'est le cas notamment de l'apprentissage, que nous soutenons notamment par l'attribution de prime d'entrée en apprentissage (sans condition de ressources).

Nouvelle mesure DM 1- 2014 – rapport n° H 2

En cohérence avec nos actions existantes en faveur de l'apprentissage et des métiers, un nouveau dispositif de prêt sans intérêt est instauré, permettant sous condition de ressources, de favoriser l'accès à l'apprentissage.

Par exemple, ceci facilitera l'acquisition des outils nécessaires à l'apprentissage, le passage du permis de conduire ou l'acquisition d'un véhicule deux-roues.

Toutefois, la démarche « Les Jeunesses en avant » a confirmé la force des représentations liées à l'apprentissage, trop souvent considéré comme un parcours de moindre valeur que ceux offerts par les filières générales, voire comme un constat d'échec. Dans le cadre d'un large partenariat avec la Chambre de Métiers et d'Artisanat, les CFA et la Société des Meilleurs Ouvriers de France, nous participons à la promotion des métiers, de l'artisanat et de l'apprentissage. La manifestation « un des meilleurs apprentis des Landes » tend à rappeler que l'apprentissage est aussi un parcours d'excellence.

Il est entendu que l'excellence s'envisage également en menant des parcours parallèles aux cursus scolaires, pour s'y superposer et finir par en prendre le relais. C'est le cas des parcours sportifs ou artistiques. Nous nous attachons, à travers l'ensemble des jalons que nous posons au cours des parcours éducatifs, à en favoriser l'émergence. Lorsque des jeunes souhaitent et ont la possibilité de s'y engager de façon significative, il nous appartient de les accompagner.

En ce qui concerne les parcours artistiques, le Conservatoire des Landes répond des deux logiques. Il participe évidemment à l'accès à un enseignement et une pratique de qualité sur l'ensemble du territoire.

Pour encourager et valoriser la richesse artistique de la jeune scène landaise des musiques actuelles, le Département propose depuis 2011 le « XL Tour » afin de repérer, sélectionner et accompagner 4 groupes en émergence en leur offrant les moyens techniques et humains de consolider leur parcours artistique sur l'année 2013/2014.

Les « lauréats » bénéficient d'accompagnements personnalisés pour leur projet, des programmations en première partie des concerts organisés dans les Landes ainsi qu'une immersion dans les réseaux professionnels régionaux pour leur permettre d'exporter leur talent hors du département.

Si le département des Landes peut mettre en avant une pratique sportive variée, le sport de haut niveau en est la vitrine avec en figure de proue, l'US Dax, le Stade montois Rugby, Basket Landes. Les centres de formation de ces clubs constituent une perspective ancrée sur le territoire pour les plus doués des jeunes landais. C'est pour cela que le Département participe à leur financement, outre l'écho et le rôle moteur dans leur parcours que ces structures peuvent avoir.

A côté de ces sports collectifs, notamment pour les sports individuels, un parcours d'excellence passe par un Pôle Espoir ou un Pôle France. Cela implique, en plus des frais liés à la pratique elle-même, un éloignement coûteux pour les familles et pouvant peser sur la sérénité du jeune. Afin de faciliter ces parcours, le Département verse une bourse aux landais inscrits sur les listes ministérielles des sportifs de haut-niveau ou intégrés à un groupe France.

Ce dispositif, au-delà des perspectives d'avenir qu'il permet d'entrevoir, nous permet d'accompagner au plus près des jeunes landais pendant plusieurs années, tout au long du parcours qu'ils auront choisi.

Agir sur la mobilité

En cohérence avec notre politique dans le domaine des transports scolaires, il est possible d'agir sur les enjeux de mobilité et ainsi concourir à faciliter les parcours des jeunes landais.

Nouvelle mesure DM 1-2014 Rapport Eb 1

Le principe retenu est le suivant : sur le réseau XLR, instauration d'un tarif modéré pour tous les jeunes, étant précisé que les élus ont bien noté que la gratuité est d'ores et déjà possible (selon les situations et revenus), sans conditions d'âge.

Ce tarif modéré concernerait uniquement les abonnements annuels.

L'idée d'un tarif « à moitié prix » pour tous les jeunes landais est ainsi définie.

C - les parcours solidaires et citoyens

Les étapes successives de la décentralisation ont positionné les départements comme chefs de file dans le domaine de la solidarité.

Notre Assemblée a toujours eu une approche extensive, innovante et plurielle de ce terme. Notre volonté de dynamiser les parcours de jeunesse doit faire écho à cette posture.

Dans le sillage des « initiatives actives » identifiées sur le territoire durant la démarche, dans le sillage des ambitions portées et affirmées par le Conseil général des Jeunes, dont les membres ont positionné les jeunes landais comme les principaux acteurs du développement durable dans les Landes, il s'agit d'accompagner les dynamiques portées par les jeunes sur les territoires, à l'origine de transformations positives et d'innovations durables.

Le Conseil général des Jeunes (CGJ) – Collégiens citoyens

Depuis 2007 et tous les deux ans, les collégiens de chaque collège élisent parmi leurs pairs de 5^{ème} et de 4^{ème} deux collégiens qui les représenteront auprès du Conseil Général. Sorte de « super délégués », les élus juniors s'engagent à investir un espace de prise de responsabilités au sein duquel ils proposent, élaborent et réalisent avec l'aide du Département des actions spécifiques en direction de l'ensemble des jeunes landais.

Fonctionnant comme le Conseil général version adulte, avec des réunions plénières et des commissions thématiques de travail, le CGJ est une façon d'apprendre à connaître son département pour les jeunes élus, et un outil de dialogue avec ces derniers pour notre Assemblée.

Durant ces deux années de mandat, la citoyenneté se donne à voir par l'intermédiaire d'une démarche de projet adossée à l'exercice démocratique mis en œuvre. Les élus appréhendent ainsi les règles afférentes à ce double "jeu": argumentation, écoute de l'autre, prise d'initiative, arbitrage, choix, obligation de transparence et de rendre compte aux personnes qui ont voté...

Le CGJ constitue ainsi une véritable école de la démocratie et de la citoyenneté.

Landes Imaginations – Une école de l'engagement

Afin de placer les jeunes au centre de notre projet pour le département, nous devons promouvoir et valoriser l'engagement des jeunes. Depuis plus de 10 ans, nous participons aux côtés de la CAF, de la MSA, de la DDCSPP et de la Région Aquitaine au dispositif Landes Imaginations permettant d'apporter une aide technique, méthodologique ou financière aux projets de jeunes de 12 à 28 ans.

Il s'agit d'actions qui impliquent une prise d'initiatives et de responsabilité des jeunes, des projets d'action solidaire, ouverts sur les autres.

En facilitant leur implication dans la vie locale, Landes Imaginations favorise la reconnaissance par les adultes de la capacité des jeunes à s'impliquer. Il permet également d'impulser de nouvelles dynamiques territoriales ponctuelles ou pérennes. Cet impact des projets sur le territoire est rendu possible par la méthodologie mise en œuvre par les partenaires et les acteurs de terrain affirmant que la démarche de projet est aussi importante que la réalisation du projet lui-même.

Dans le prolongement de l'invitation de Valérie FOURNEYRON, alors Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative nous appelant à faire « *reposer notre action sur la confiance et l'engagement des jeunes à nos côtés* », Landes Imaginations est un outil primordial pour travailler les représentations liées à la jeunesse.

La démarche « Jeunesses en avant » doit conforter cet effort. Afin de lui offrir une résonance plus forte, à la hauteur de son intérêt, nous avons donc décidé d'apporter une aide aux initiatives des jeunes jusqu'à 30 ans sur la mise en œuvre de projets, établie autour de 3 axes :

- la poursuite et la pérennisation d'un projet Landes Imaginations.
- la participation à un appel à projets XL

Nouvelle mesure DM 1- 2014 – Rapport n° H 2

Chaque année, le Département, en concertation avec ses partenaires, lancera un appel à projets autour d'une thématique correspondant aux enjeux identifiés au cours des « Jeunesses en avant », notamment : la citoyenneté, la lutte contre les discriminations, les échanges internationaux, l'environnement.

- une démarche d'innovation sociale, telle que définie par l'Agence de valorisation des initiatives économiques. Cette mesure, destinée à permettre aux jeunes d'être acteurs du développement économique et industriel, s'inscrit dans le prolongement :

- du Comité interministériel de la jeunesse et des futures mesures de soutien à la création d'entreprises par des jeunes en particulier dans le secteur de l'économie sociale et solidaire,

- de la dynamique du pôle de coopération de l'Economie Sociale et Solidaire et de notre participation à la création de la SCIC « PERF » (Pôle Etude Recherche et Innovation) fondée par l'association du Foyer des Jeunes Travailleurs de Tarnos.

La valorisation des initiatives est un aspect primordial

Depuis Bourdieu, « la jeunesse n'est qu'un mot » et les jeunesses sont diverses. De la même façon, leurs engagements ont des contours variables. En ce sens, nous prenons en charge une partie importante des coûts liés à la formation des cadres sportifs bénévoles mise en place par les comités départementaux afin d'y faciliter l'engagement des jeunes. Par le biais de ces « cursus », ces derniers ont la possibilité de devenir juge, arbitre ou éducateurs et d'être ainsi acteurs plus que consommateurs.

Au cœur de cette dynamique, la reconnaissance des compétences acquises au cours de ces démarches d'engagement qu'il convient d'appréhender comme une aspiration croissante des jeunes à être reconnus comme des sujets acteurs de leurs propres trajectoires. Répondre à cette revendication passe par la nécessité de dépasser l'injonction à l'engagement en privilégiant la rétribution.

Nouvelle mesure DM 1- 2014 – rapport n° H 2

C'est dans cette perspective que nous mettons en place un nouveau dispositif appelé « Les parcours d'engagement ».

Il permet aux jeunes de 17 à 30 ans, ayant effectué un service civique, un service volontaire européen ou ayant été élu au Conseil général des Jeunes d'obtenir une aide financière pour le BAFA ou le BAFD.

Evidemment, le choix de ses formations renvoie aux besoins de formation et au potentiel d'emploi dans l'encadrement des temps périscolaires du fait de la réforme des rythmes scolaires.

L'Education à la citoyenneté et à la solidarité – la dimension internationale de l'engagement

L'explosion des cultures et de la communication numériques ont dissipé les frontières qui encadrent les grands défis qui se posent aux jeunes ainsi qu'aux pouvoirs publics au-delà des frontières. La sociologue Cécile Van de Velde estime ainsi que « *Les mouvements tels que celui des Indignés, les mouvements estudiantins au Chili ou au Québec démontrent crûment qu'au-delà des questions nationales il nous faut traiter des problématiques transnationales portées par des générations qui ont des points communs et des aspirations communes* ».

Aussi, s'il est un point commun aux enquêtes et consultations menées auprès des jeunes, c'est la combinaison, au sein des interrogations et aspirations des jeunes, d'une approche locale et d'une autre globale. En écho au « penser global, agir local », les jeunes actuelles semblent ainsi particulièrement sensibles aux interactions entre elles, au-delà des frontières.

Dans cette perspective, l'« Education à la citoyenneté et à la solidarité » est un enjeu important de notre démarche jeunesse en cela que les valeurs qui y sont défendues résonnent particulièrement avec celles exprimées par les jeunes. Il doit donc s'agir d'une de nos priorités éducatives.

Le Département des Landes finance un centre de ressources départemental situé à l'Eco-lieu JEANOT de Rion-des-Landes. Ce centre permet le déploiement :

- d'animation des séances d'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité auprès de public jeune. Un partenariat avec le CDDP est actuellement en cours pour élaborer des supports pédagogiques à destination des enseignants.
- de la coordination des actions relatives aux campagnes nationales « AlimenTerre » et « Semaine de la Solidarité Internationale ». Elles constituent également des temps forts d'animation et d'interpellation sur cette thématique et, plus généralement, sur l'Economie Sociale et Solidaire.
- de l'accompagnement des projets de solidarité internationale.

Notre engagement en la matière correspond aux principes d'engagement, de coopération et de promotion de l'intérêt général que porte l'Education Au Développement et à la Solidarité Internationale (EADSI).

Une citoyenneté active à l'aune des défis du développement durable

Dans les Landes, le patrimoine naturel et paysager contribue à l'identité, la qualité et l'attractivité du territoire. Dans cette perspective, la revendication d'une qualité de vie et la préoccupation de ce que deviennent leurs territoires et leurs espaces, forment l'un des principaux constats formulés par les jeunes dans le cadre de la récolte de leur parole. Une part importante des politiques publiques portées par la Direction de l'Environnement du Département correspond à ce référentiel. L'éducation à l'environnement et au développement durable en est un outil essentiel au regard des impératifs écologiques et des enjeux économiques, sociaux et environnementaux à faire comprendre et partager.

La défense des enjeux environnementaux représente un support et un vecteur idéal de participation des jeunes. Dans sa première définition, un enjeu est "Ce que l'on peut gagner ou perdre dans une entreprise quelconque". Notre démarche Jeunesse doit donc permettre de saisir les enjeux mais également les "entreprises" en matière de développement durable. Les parcours de jeunesse (école, orientation scolaire et professionnelle, loisirs...) sont autant d'entreprises vécues par les jeunes landais et dont le département des Landes forme le dénominateur commun.

Nous intervenons pour préserver le patrimoine naturel et paysager des Landes mais aussi pour le protéger, l'aménager et le porter à la connaissance du public.

Le volet jeunesse de cette démarche repose sur trois axes :

- la mise en œuvre d'appels à projets en direction des scolaires,
- l'animation et la sensibilisation auprès des structures de jeunesse (écoles, espaces jeunes...)
- le dispositif « Planètes précieuses » en partenariat avec GRAINE Aquitaine.

C'est dans l'attachement à notre département, à ses qualités environnementales notamment, que naissent les parcours solidaires, à haute valeur ajoutée sociale.

D - la cohérence des politiques territoriales jeunesse

Outre les éléments relatifs à l'état de la jeunesse landaise, la démarche « Jeunesses en avant » a réaffirmé avec force la pertinence de la confrontation de regards croisés (scientifiques, professionnels, associatifs, syndicaux, politiques) au service d'une analyse collective des politiques jeunesse.

La mise en œuvre de notre projet « Jeunesses » passe donc par le déploiement différencié de notre action en fonction des constats établis sur le territoire.

Il est en effet nécessaire que la démarche « Jeunesses en avant » contribue à renforcer la complémentarité de notre action avec celle de l'Etat, des collectivités et des organismes dédiés.

Le cycle de conférences Jeunesse et Education populaire

Depuis 2010, le Département met en œuvre un cycle de conférences portant sur des thématiques en lien avec ses domaines d'intervention.

- 14 janvier 2011 : Organisation des vœux de l'Education Populaire – Conférence de Monsieur Olivier DOUARD sur l'Histoire de l'Education Populaire.
- 30 septembre 2011 : « Démocratie et Education Populaire : les enjeux actuels » animée par Monsieur Jean BOURRIEU, chercheur et chargé de mission « Education Populaire » auprès du Conseil Général de Seine Saint-Denis.
- 19 novembre 2011 : « Education au Développement et Solidarité Internationale », animée par Messieurs Michel FAUCON et Jérôme MARTIN.
- 7 mars 2012 : « Education et promotion sociale », animée par François DUBET dans le cadre du Comité Consultatif Education.
- 20 et 21 mars 2012 : « Histoire des mouvements de Jeunesse et d'Education Populaire dans les Landes » avec la SCOP-Le Pavé et l'Association des Déposants aux Archives de la Jeunesse et de l'Education Populaire.
- 21 novembre 2013 : conférence d'Anne-Sophie NOVEL autour de « Economie du partage, de la collaboration et consommation responsable ».

Les Ateliers

Dans notre logique d'assembleur des parcours de jeunesse, l'articulation des différents territoires éducatifs est centrale afin de faciliter les passerelles entre eux.

Si nombre de ses fonctionnalités sont d'ores et déjà effectives (travaux menés avec les partenaires, comités consultatifs, programme de conférences, ...) l'affirmation d'un observatoire, projet identifié comme essentiel une première fois en 2011 lors de la Table Ronde de l'Education organisée sous l'égide du Département, constitue ainsi une proposition forte du *projet départemental jeunesse*, issue des séminaires des élus.

Aussi, c'est à travers cette fonction d'analyse partagée que le Département et ses partenaires avaient sollicité une amélioration, aujourd'hui initiée, du taux d'encadrement des élèves dans le 1^{er} degré.

Nouvelle mesure DM 1- 2014 – rapport n° H 2

Outil de gouvernance des politiques jeunesse sur le territoire, l'observatoire consiste en un partenariat institutionnel renforcé au profit de la jeunesse, prolongeant les comités consultatifs en les abordant de façon transversale.

Outil opérationnel d'observation, d'analyse et d'ingénierie, associant techniciens, partenaires et élus, il vise à :

- permettre de généraliser des interventions concertées à l'échelle départementale ou des expérimentations territoriales,

- produire et mobiliser des outils dans une perspective d'aide à la décision et de valorisation des actions engagées,

- prolonger notre volonté politique de co-construction des politiques publiques manifestées par la démarche « les jeunesse en avant ».

Intégré à notre programmation institutionnelle, son activité fera l'objet d'un rapport annuel à l'Assemblée Départementale, support d'évaluation régulière de notre projet « Jeunesse ».